



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 3, n° 2 | Juillet 2012
Trames vertes urbaines

La biodiversité est-elle un enjeu pour les habitants ?

Analyse au travers de la notion de trame verte

Is Biodiversity an Issue for Residents? Analysis Employing the Concept of Green Belt

Laure Cormier, Fabienne Joliet et Nathalie Carcaud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9319>

DOI : 10.4000/developpementdurable.9319

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Laure Cormier, Fabienne Joliet et Nathalie Carcaud, « La biodiversité est-elle un enjeu pour les habitants ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 3, n° 2 | Juillet 2012, mis en ligne le 08 janvier 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9319> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.9319

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

La biodiversité est-elle un enjeu pour les habitants ?

Analyse au travers de la notion de trame verte

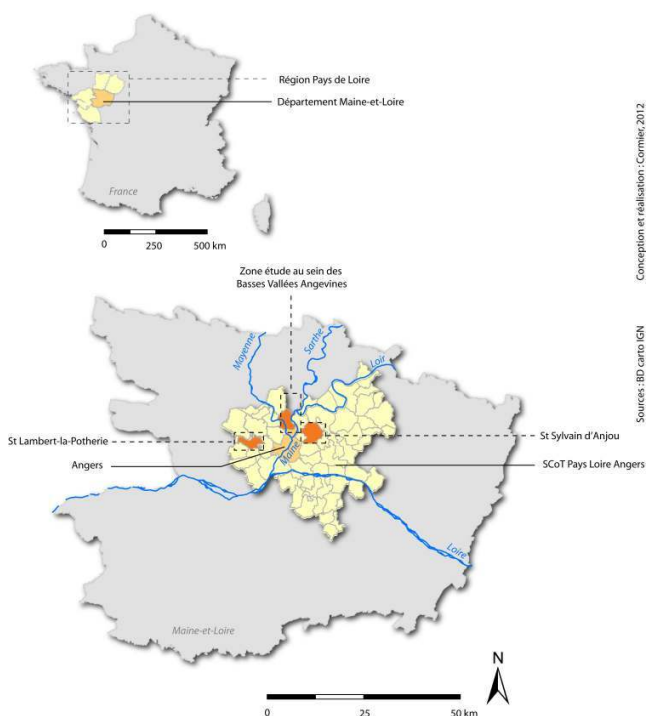
Is Biodiversity an Issue for Residents? Analysis Employing the Concept of Green Belt

Laure Cormier, Fabienne Joliet et Nathalie Carcaud

- 1 Les trames vertes deviennent aujourd'hui en France une notion incontournable dans l'aménagement du territoire. Déclinée depuis une quinzaine d'années par de nombreuses intercommunalités, la notion acquiert une légitimité particulière dans la législation française le 3 Août 2009, avec la Loi Grenelle 1. La dynamique d'instauration de trames vertes qui s'ensuit montre que la réflexion gouvernementale est essentiellement d'ordre écologique, motivée par une volonté de freiner la baisse de la biodiversité. Si la notion fait ainsi sens dans le monde gestionnaire de la planification, qu'en est-il au sein de la société civile qui vit concrètement au sein de ces aménagements ? Au moyen d'enquêtes semi-directives, réalisées dans le cadre d'un travail de thèse (Cormier, 2011), nous avons donc cherché à apprécier les représentations que les habitants se font de la notion de trame verte et de la thématique biodiversité qui lui est majoritairement associée par les acteurs. Pour se faire, au moyen d'entretiens semi-directifs, nous avons interrogé trente habitants¹ dont six agriculteurs, au sein de trois communes périurbaines du SCoT Angers Loire Métropole, qui se veut ville phare du développement durable : Cantenay-Epinard, Saint-Sylvain-d'Anjou et Saint-Lambert-la-Potherie²(carte 1). La détermination du nombre de personnes à questionner est délicate. Selon Alain Blanchet et Anne Gotman la taille de l'échantillon, lors d'une enquête semi-directive, est beaucoup plus réduite que lors d'une enquête directive. En effet une seule information, validée par le contexte, a un poids équivalent à une information répétée de nombreuses fois au cours d'un entretien directif. « *La réduction relative de l'échantillon nécessaire à une enquête par entretien tient donc au statut de l'information obtenue* » (Blanchet et Gotman, 1992). Ainsi, Yves Luginbühl³ estime-t-il qu'autour de trente entretiens semi-directifs réalisés, près de 90 % de l'information sur une thématique est récoltée. L'importance de cet exercice est dans la longueur et donc la richesse de l'entretien, et non dans le nombre d'entretiens réalisés⁴. Tout l'intérêt de

l'exercice est dans la comparaison des propos entre eux : les entretiens n'ont de valeur que les uns par rapport aux autres.

Carte 1 : Localisation des sites d'étude au sein du SCoT Angers Loire Métropole.



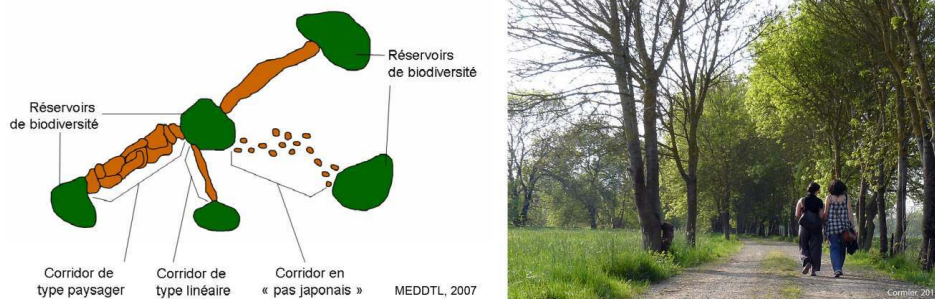
- 2 Ces entretiens ont reposé sur une cinquantaine de questions, qui se regroupent autour de quatre grandes thématiques : la caractérisation des paysages, les pratiques, les représentations des fonctionnements écologiques de ces paysages, et les rapports entre paysage/nature/biodiversité. Par la question « connaissez-vous la notion de trame verte ? », nous interrogeons la connaissance que peuvent en avoir les habitants et les agriculteurs de ces communes périurbaines du SCoT Angers Loire Métropole. Or, aucune personne n'a répondu à ce questionnement par l'affirmative. Ainsi, notion particulièrement développée dans le monde de l'aménagement du territoire (Cormier, 2011), le transfert de connaissances sur cette question s'effectue difficilement entre les acteurs de la planification et les personnes vivant la matérialité de ce réseau végétal. Pour autant, si le terme de « trame verte » s'avère inconnu de la population, les enjeux portés en son nom par les politiques et les aménageurs sont-ils présents dans le discours des habitants, notamment la biodiversité ? Nous verrons dans une première partie combien cette notion est difficilement caractérisable pour les habitants, tandis que dans une deuxième partie nous appréhenderons une certaine forme de désintérêt à son égard ; enfin, nous verrons dans une troisième partie en quoi leurs aspirations de nature sont profondes mais orientées vers d'autres motivations.

1. Une méconnaissance de la biodiversité

- 3 Le terme de « trame verte », expression de la législation française, appartient à un vocabulaire « d'experts » et « d'initiés » (Larrère et Larrère, 1997) reposant sur un

fondement écologique fort (Cormier, 2011). « La notion d'environnement renvoie à la prise en compte de données biophysiques dans un contexte social marqué par des préoccupations gestionnaires. De ce point de vue, le "bon usage" de l'environnement reste largement informé par le domaine de l'expertise scientifique » (Labussière, 2009, p. 3). Le vocable « biodiversité » qui lui est fréquemment associé est-il plus populaire ? Malgré l'Année de la biodiversité (2010), qui par ses nombreuses actions artistiques et grand public a contribué à familiariser la population à ses diverses significations, implications et menaces, il ne semble pas que les citoyens soient aujourd'hui beaucoup plus avisés. Mais, dans les entretiens menés, ils répondent à la question de la biodiversité avec leur propre registre de connaissance de la nature, avec des définitions qui témoignent de leur interprétation culturelle du milieu naturel à l'échelle locale (figure 1).

Figure 1 : Trame verte définie par le Grenelle à gauche, trame verte pratiquée par les habitants à droite.



1.1. Une difficile définition du terme

- 4 Premier constat : sur les trente personnes interrogées, six ne connaissent pas le terme de biodiversité et quatre n'y font pas du tout référence dans l'entretien. « *Je ne sais pas ce que c'est la biodiversité. (...) Ce n'est pas un mot qui me parle du tout, la biodiversité.* » Pers22, pharmacien - Octobre 2009.
- 5 On peut ajouter que les enquêtes ne montrent pas de réel effet d'âge ou de catégorie-socioprofessionnelle dans cette non-connaissance ou méconnaissance du terme. Toutefois, les agriculteurs apparaissent comme un groupe d'acteurs plus concerné par le sujet. En effet, en raison de leur activité professionnelle, ils sont sollicités par les pouvoirs publics et les associations environnementales : sur les six agriculteurs interrogés, seul l'un d'entre eux concède ne pas savoir à quoi fait référence la biodiversité.
- 6 Par conséquent, les enquêtés ne donnent pas de réponses qui soient réellement des définitions. Nous verrons que la notion de biodiversité chez les habitants renvoie plutôt à la nature au sens large, avec des interprétations qui s'articulent autour de trois thématiques associées : la faune et la flore en elles-mêmes, le résultat d'une action scientifique ou technologique de l'homme sur la faune et la flore, ou encore des portraits de paysages variés.
- 7 Un premier groupe d'habitants associe en effet la biodiversité à la diversité de la faune et la flore.

« C'est-à-dire la diversité des plantes, des animaux ... c'est ça ? ». Pers9, professeur de lycée en biotechnologie - Janvier 2010.

« Par biodiversité, j'entends un mélange maximum et de végétation et d'animaux qui font que tout ça fait l'équilibre. » Pers18, commerçant sur les marchés - Janvier 2010.

- 8 La biodiversité apparaît ainsi comme un sous-ensemble du « vivant », autonome, diversifié et équilibré, incluant parfois l'homme : « *En élargissant, c'est que tout ce qui est plantes, que tout ce qui est animaux, que tout ce qui est humain puisse cohabiter, plutôt que de vivre dans un élément unique.* » Pers27, animateur formateur - Janvier 2010.
- 9 Ces réponses complémentaires convergent donc vers l'idée d'un écosystème incluant l'homme, en le mettant sur le même pied d'égalité que la faune et la flore. Ce premier groupe d'enquêtés positionne en effet l'homme différemment au sein de cette représentation « écosystémique » de la biodiversité : « La biodiversité, c'est réussir à mettre en harmonie la faune et la flore. » (Pers23, agronome - Décembre 2009). Cet autre témoignage situe l'homme comme un chef qui orchestrerait une partition harmonieuse de la nature biologique.
- 10 Un second groupe d'habitants affirme plus particulièrement le rôle central de l'homme dans la production d'une richesse biologique des espèces, centrée principalement sur les végétaux.

« Je dirais que la biodiversité c'est quelque chose qui est dans la diversité aidée par l'homme. C'est quand même l'homme qui apporte des essences végétales qui ne viennent pas naturellement. » Pers3, chargé de mission BTP - Octobre 2009.

- 11 Cet apport ou contribution de l'homme à la diversité du milieu naturel ne tient pas seulement à des introductions spontanées et décoratives, mais aussi à de véritables recherches qui sont menées également dans le champ de la nature cultivée :

« Alors, la biodiversité, c'est le fait qu'il y ait plein, peut-être pas le mot variété ou espèce biologique, enfin que ce soit des espèces animales, végétales etc. C'est vrai qu'il y a l'INRA qui a pas mal de recherches et qui crée de nouvelles variétés de pommes, de roses. » Pers19, technicienne de laboratoire - Janvier 2010.

- 12 Cet extrait exprime, avec une appréciation positive, la participation de l'homme à la création d'une diversité floristique sur un territoire. Ainsi, à travers la création de nouvelles variétés d'essences végétales, la production horticole de plantes ou la plantation d'une flore non-endémique, on trouve dans ce type de discours l'idée que l'homme favorise la richesse biologique sur son territoire et en assure une bonne gestion.
- 13 Un troisième et dernier groupe d'habitants renvoie la biodiversité à une échelle plus large et à un contenu plus esthétique et patrimonial, celui des paysages et leur diversité.

« Je trouve que c'est un pays riche pour la biodiversité. (...) On a beaucoup de campagne, qu'on aille dans n'importe quel coin de la France, c'est toujours des paysages complètement différents. » Pers14, technicien au CHU d'Angers - Septembre 2009.

- 14 Ici, le terme de biodiversité renvoie explicitement à la diversité des paysages ruraux ou « naturels ». Pour cet enquêté, il s'agit uniquement des paysages de campagne, qui pour lui semblent incarner des portraits de nature emblématiques. Il met ainsi en avant l'idée de l'importance de la variété des terroirs.

- 15 Dans le même registre, un autre enquêté élargit le genre paysager en se rapportant à la diversité des productions dans un paysage agricole. Il introduit également l'urbain dans la diversité des paysages :

« La biodiversité, c'est le contraire de l'uniformité, qu'il s'agisse de constructions, qu'il s'agisse de paysages, qu'il s'agisse de productions agricoles. » Pers26, journaliste retraité – Janvier 2010.

- 16 Par conséquent, si nous revenons à l'étymologie du terme « biodiversité », les interprétations des habitants recourent les deux parties qui composent le mot lui-même : « bio » et « diversité ». Le préfixe « bio » renvoie à la notion du vivant, conjugué ici à sa « diversité ». Ainsi les différentes définitions énoncées par les habitants se rattachent de près ou de loin à ces deux composantes du mot. C'est plus particulièrement la notion de « bio » ou de référent au monde vivant qui en fait basculer le sens. Car « biodiversité » est en fait un néologisme (apparu en 1985 dans *Le Petit Robert*), constitué sous forme de contraction et d'association de deux mots pour dire « diversité biologique » (Aubertin et al., 1998). Ces enquêtes montrent que c'est bien le qualificatif « biologique » qui est déterminant dans les diverses interprétations, en se rapportant au vivant.
- 17 Ces dernières renvoient donc à des échelles et à des contenus différents, excluant l'homme ou le plaçant comme chef d'orchestre, d'un sous-système écologique ou d'une galerie de portraits de paysages. Plus précisément, nous verrons donc maintenant le contenu spécifique de cette représentation de la biodiversité, ses motifs ou topoï (Cauquelin, 1989).

1.2. Les composants de la biodiversité : une difficile caractérisation des espèces végétales et animales

- 18 La définition relativement approximative que les habitants donnent de la biodiversité coïncide avec une connaissance de prime abord limitée de leur milieu naturel. Inversement, trame verte et biodiversité sonnent comme des termes d'experts ou d'initiés à consonance environnementale. Afin d'aller plus loin dans le degré de signification sociale ou « vécue » de la notion de biodiversité, nous avons interrogés les habitants sur leur connaissance de la faune et de la flore locales, les composantes des systèmes écologiques qu'ils ont esquissés comme évocatrices de la biodiversité. Il s'avère que la caractérisation des espèces végétales et animales est également loin d'être précise, à l'image de la citation suivante.

« On est vraiment dans la nature, là c'est vraiment un petit chemin encaissé qui descend le long du ruisseau, donc là y a effectivement beaucoup d'oiseaux. Aussitôt que y a des arbres et des haies, y a des oiseaux ». Pers5 - Septembre 2009.

- 19 Nommer les végétaux ou animaux semble difficile : nombreux sont les enquêtés à ne pas savoir répondre. En recherchant dans le corpus de chaque entretien une référence à un animal ou un végétal, quelle que soit la thématique abordée, nous arrivons à la liste suivante (Tableau 1). Afin d'analyser plus finement les résultats, nous avons classé les animaux et les plantes selon plusieurs catégories générales, les plus familières possibles pour la population. Concernant les animaux, nous les avons distingués selon les classes « oiseau », « mammifère », « amphibien », « reptile », « poisson », « insecte » et

« arachnide ». Concernant les plantes, nous avons discerné les plantes par milieux caractéristiques évocateurs : les végétaux des jardins, des champs, des sous-bois, tout en isolant les arbres qui prennent une place particulière dans le discours des enquêtés.

Tableau 1 : Classification des animaux et plantes cités au cours des entretiens

	oiseaux		mammifères		amphibiens	reptiles	poissons	insectes	arachnides	
	des jardins	des campagnes	domestiques	des campagnes						
Nombre d'enquêtes où l'espèce est citée	1 huppe	1 cigogne	1 line	1 belette	1 batracien	1 couleuvre	1 carpe	1 insecte	1 araignée	
	1 coq	1 faucon crécerelles	1 bouff	1 castor	2 crapaud	1 lézard	2 poisson	1 libellule		
	1 grive	1 pic épeiche	1 chèvre	1 chauve-souris	2 grenouille			1 mouche		
	1 mésanges huppée	1 poule faisane	1 cochon	1 fouine				1 moucheron		
	1 pigeon ramier	2 aligettes garzettes	1 poney	1 hérisson				1 moustique		
	1 poule	2 col vert	2 brebis	1 marcasin				1 papillon		
	1 verdier	2 cormoran	3 chat	1 mulot				1 processionnaire du pin		
	2 chardonneret	2 geai	3 chien	1 ours				1 scolyle		
	2 rossignol	2 hibou	4 mouton	1 putois				6 abeille		
	2 tourterelle	2 huppe fascié	8 chevaux	2 cerf						
	3 bergeronnette	2 mouette	15 vache	4 écureuil						
	3 mésange charbonnière	2 vanneau huppé		5 biche						
	3 moineau	3 cygne		7 ragondin						
	3 pinson	3 pic-vert		10 renard						
	5 étourneau	3 râle des genêts		12 lièvre						
	5 hirondelle	4 chouette		13 sanglier						
	5 merle	5 buse		17 chevreuil						
	5 pie	7 canard		18 lapin						
	5 rouge-gorge	8 corbeau								
6 mésange bleue	8 héron									
7 pie	8 perdrix									
9 pigeon	10 faisan									
diversité des espèces citées	22	22	11	18	3	2	2	9	1	Total 90
fréquence des espèces citées	72	79	40	97	5	2	3	14	1	313

	Végétaux jardin		Végétaux champs/mare		végétaux de sous-bois		Arbres				
	fruit et légume	plante décorative	Culture agricole	plante haie	flor "sauvage"	plante sous bois	champignon	espèce forestière	espèce fruitière	espèce décorative	
Nombre d'enquêtes où l'espèce est citée	1 betterave	1 aristoloche	1 avoine	1 ajonc	1 bouton d'or	1 fougères	1 armillaire	1 chêne Tauzin	1 verger	1 frêneux	
	1 crotte	1 buddleia	1 luzerne	1 cynorhodon	1 coquelicot	1 houx	1 coullemelle	1 érable	2 poirier	1 cèdre	
	1 chou de bruxelle	1 hortensia	1 orges	1 genêt	1 coucou des bois		1 morille	2 saule	2 cerisier	1 gingko biloba	
	1 fraise	1 lagerstromia	1 tabac	1 mur	1 fleur jaune		1 mousseron	3 hêtre	10 pommier	1 mimosa	
	1 haricot	1 lilas	1 tournesol	2 saureau	1 jonquille		1 rose	3 poisetter	1 platane	1 saule pleureur	
	1 melon	1 narcissus	2 colza	5 épine-noire	1 lentille d'eau		3 champignon	3 orme	1 saule pleureur	1 thuya	
	1 petit-pois	1 tulipe	2 vigne	7 fronce	1 pissenlit			3 acacia		1 thuya	
	1 pomme de terre	3 laurier	7 blé		1 primevère sauvage			3 pin		1 troène	
	1 potiron	3 rosier	7 maïs		1 pulmonaire			4 sapin		1 if	
	2 rambouillet				2 roseau			5 châtaigner		2 charme	
	2 poireau				2 chardon			11 peuplier		2 marronnier	
	2 tomate				2 mauvaise herbe			14 frêne			
					2 orchidée			18 chêne			
					2 violette						
	diversité des espèces citées	12	9	9	7	14	2	6	13	4	11
	fréquence des espèces citées	15	21	23	18	19	2	8	71	28	13
		28	13	23	18	19	2	8	71	15	13
					60			10		99	
											197

- 20 De cette liste d'animaux et de plantes identifiés par les habitants découlent plusieurs remarques. Premier constat, la fréquence des animaux cités par les enquêtés est nettement supérieure à celle des végétaux mentionnés, mais le nombre d'espèces évoquées est équivalent pour les deux catégories, autour de 90 espèces différentes citées pour l'ensemble des entretiens.
- 21 Concernant les animaux, les cinq dernières classes sont rarement mentionnées, que ce soit dans le nombre et la fréquence des espèces citées. Ces animaux sont en effet « moins nobles » dans l'imaginaire populaire. Les enquêtes réalisées par N. Blanc en 2004 montrent clairement des perceptions distinctes des habitants à l'égard de certaines espèces. N. Blanc centre ses entretiens sur le chat et la blatte et démontre que « la blatte est communément rejetée et n'est pas associée à l'idée de nature, ni même parfois à celle d'animal » (Blanc, 2004). Toutefois, il serait caricatural de réduire le rejet de certaines espèces à ces catégories insectes, arachnides ou reptiles. Le papillon a bien meilleure presse que le rat par exemple. Nathalie Blanc remarque que la perception négative des espèces animales peut être souvent reliée à la prolifération de ces dernières, à leur caractère invasif, et/ou nocif dans certains cas (Blanc, 2000, 2012). Dans le discours des enquêtés, deux classes se distinguent nettement : les oiseaux (44 citations) et les mammifères (29 citations). Nous pouvons toutefois poser l'hypothèse que les oiseaux sont plus fréquents et accessibles visuellement dans notre environnement immédiat. De même, la faible mention des poissons peut être expliquée par une plus grande difficulté à observer le monde aquatique par tout un chacun.
- 22 En faisant la distinction entre agriculteurs et non-agriculteurs, nous pouvons faire quelques remarques. Les animaux susceptibles d'être classés nuisibles⁵ sont le plus

souvent cités par les agriculteurs⁶, tels le sanglier, le renard, la fouine, le putois, la pie ou le corbeau. Nous pouvons convenir que les agriculteurs ont tendance à avoir une vision de la faune reliée à leurs pratiques agricoles, et notamment aux nuisances que les animaux peuvent causer à leurs cultures. Les non-agriculteurs semblent avoir une vision plus « bienveillante » de la faune. Par exemple, les oiseaux des jardins sont cités quasiment exclusivement par ce groupe d'habitants.

- 23 Concernant les végétaux, la fréquence de citation des arbres s'élève à 99, contre 10 pour les végétaux des sous-bois, 28 pour les végétaux des jardins et 60 pour les végétaux des champs. Il y a néanmoins des différences dans la caractérisation des espèces végétales entre les agriculteurs et les non-agriculteurs. Globalement, les agriculteurs ont une connaissance plus grande des végétaux des champs que les non-agriculteurs. Pour exemple, les cultures (le blé, le maïs, l'orge) sont citées essentiellement par ces derniers, à l'inverse des végétaux des jardins. Ces résultats nous donnent des indications quant à la perception qu'ont les habitants de leur environnement. Ainsi, on comprend que les agriculteurs vont porter plus d'attention aux végétaux des champs, alors que les non-agriculteurs s'intéresseront plus aux végétaux des jardins⁷. Ainsi, ces observations mettent en évidence un rapport à la nature différent pour ces deux groupes d'acteurs : agriculteurs et non-agriculteurs. Ceci s'explique notamment par des pratiques du territoire qui sont différentes et génèrent des représentations diverses.
- 24 Il est important cependant de nuancer ces résultats. D'une part la citation de ces espèces n'implique pas nécessairement leur présence sur le territoire. En effet, il s'agit bien de la perception qu'ont les habitants de la faune et de la flore de leur commune. Ainsi, par exemple, le grand nombre de citations des chevreuils peut être le fait d'observations individuelles, mais relève aussi de la part d'imaginaire dans la représentation de son territoire par un habitant, suite à des discussions qu'il a pu avoir avec d'autres habitants. D'autre part, le nombre total d'espèces mentionnées peut paraître important, mais il représente tout d'abord la somme des connaissances de l'ensemble des enquêtés, et surtout ce nombre, rapporté au nombre total d'espèces recensées à l'échelle du département, est faible. Concernant par exemple la flore, le conservatoire botanique de Brest a identifié près de 1 855 espèces en Maine-et-Loire ; comparées aux 88 mentionnées par les enquêtés, l'écart est important.
- 25 Deux hypothèses peuvent être émises pour expliquer cette difficulté de caractérisation des espèces végétales et animales. La première serait liée à la méconnaissance des milieux naturels par les habitants. Ainsi, nous rejoignons l'analyse de Hawken, aux Etats-Unis, qui met en lumière que « *la plupart des Américains peuvent identifier une centaine de logos commerciaux alors qu'ils arrivent à peine à reconnaître une dizaine d'espèces de plantes communes* » (Hawken, 1993). Ici, les habitants ont cité en moyenne 6,5 plantes, et 5,7 animaux différents par personne. Une seconde hypothèse complémentaire de la première peut être formulée. La non-caractérisation peut également être l'expression d'un manque d'intérêt pour la nature locale, perçue par les habitants comme ordinaire. En effet, plusieurs enquêtés mettent en avant, pour justifier leur difficulté à nommer la faune et flore, l'absence de plante ou d'animal exceptionnel : « *Par ici il y a pas beaucoup de plantes spéciales.* » Pers4, exploitant agricole retraité – Septembre 2009 ; « *Il n'y a pas forcément d'espèce emblématique ici.* » Pers3, chargé de mission BTP – Octobre 2009 ; « *ici, il n'y a rien de caractéristique.* » Pers13, chercheur INRA retraité – Septembre 2009.
- 26 Il ne s'agit pas nécessairement d'un désintérêt total de la faune et la flore. L'intérêt du groupe d'habitant non-agriculteurs est ailleurs, leurs attentes de nature sont autres et

leurs connaissances sont différentes. Nous remarquons toutefois que ces propos se réfèrent principalement à la caractérisation des plantes. D'ailleurs, la fréquence des plantes mentionnées est beaucoup plus faible que celle des animaux. Mais ceci est assez paradoxal au regard du fait que la nature, pour les habitants, est le plus souvent identifiée, de prime abord, au vert, au végétal et non à l'animal. Aux composantes évocatrices de la biodiversité correspondent des lieux associés.

1.3. Les lieux emblématiques de la biodiversité : espaces boisés, espaces cultivés ou espaces publics

- 27 Après avoir cerné la connaissance de composantes concrètes qu'ont les habitants de l'ensemble faunistique et floristique qu'ils désignent comme biodiversité, nous compléterons par les lieux que ces derniers investissent comme caractéristiques de la biodiversité. Nous les avons ainsi interrogés sur les espaces de vie et de reproduction de la faune et de la flore. Les surfaces, les linéaires ou les éléments ponctuels boisés sont alors identifiés d'emblée.

« Moi je dirais les bois. Notamment parce qu'ils sont privés, donc il y a moins de passage. Et puis je dirais peut-être aussi haies naturelles comme chez nous, parce qu'on a beaucoup d'oiseaux. » Pers6, acheteur public – Janvier 2010.

- 28 Les surfaces boisées sont ainsi les milieux privilégiés pour la faune, car elles procurent aux animaux des espaces de tranquillité, de protection face aux activités humaines.

« Moi je pense qu'il leur faut des arbres, c'est sûr. Je pense aux oiseaux notamment : si on déboise tout, je pense qu'on n'aura plus d'oiseaux » Pers26, journaliste retraité – Janvier 2010.

- 29 Les espaces boisés apparaissent comme la condition *sine qua non* du bon développement d'une présence animale, particulièrement des oiseaux. Dans l'esprit d'une majorité d'habitants, le bois, la haie et l'arbre sont les éléments vitaux qui permettent à la faune d'exister. Les espaces agricoles sont très peu cités comme porteurs d'une biodiversité, et s'ils sont évoqués ce n'est qu'à travers les prairies, elles-mêmes considérées comme « naturelles ». Cela rejoint le constat évoqué ci-dessus concernant l'absence de références aux cultures agricoles par les non-agriculteurs.

- 30 Outre les boisements, le groupe d'acteurs abordant la relation entre les espaces cultivés et la présence d'une biodiversité sont les agriculteurs et les chasseurs (ou les personnes proches des chasseurs). Nous remarquons alors leurs connaissances assez fines des milieux propices pour chaque espèce.

« Les renards, ils sont souvent suivant les cultures de maïs. Les lapins, ils sont dans leurs terriers. Les écureuils, non les écureuils ils restent ici [sur l'exploitation]. Les corbeaux, ils suivent un peu les cultures et restent par là. Et puis, les pigeons, ils sont sur les toits des bâtiments. » Pers11, exploitant agricole – Septembre 2009.

- 31 Ces deux exemples nous révèlent leur vision et pratique du territoire. Il n'y a pas de généralisation dans leur discours, chaque espèce a son habitat. Contrairement à la plupart des habitants non-agriculteurs (qui ne peuvent pas nous indiquer les déplacements effectués par la faune), par leur activité et leur connaissance du territoire, les

agriculteurs, souvent chasseurs également, les identifient assez rapidement au sein de leur commune. Enfin, de manière plus ténue, nous pouvons remarquer que la biodiversité est également associée à l'espace public pour certains enquêtés. Cette conception renvoie à la définition d'une biodiversité générée par l'homme, grâce à la culture de plantes horticoles.

« Oui, y a les oiseaux, y a une biodiversité au point de vue oiseaux, grâce au parc de la Haie Joulain voilà, parce qu'autrement comme on disait tout à l'heure, les oiseaux y en a presque plus. » Pers28, retraité chef entreprise – Janvier 2010

« Sur Angers, je trouve que pour ça c'est bien, on a plein de petits parcs avec des animaux. Moi je suis content qu'on ait beaucoup de parcs. » Pers14, technicien au CHU d'Angers – Septembre 2009.

« Parce que c'est vrai que je repense aux plantations de la commune, rien qu'au point de vue plantations, il y a énormément d'espèces qui sont plantées. » Pers27, animateur formateur – Janvier 2010.

- 32 Ainsi les espaces publics sont des espaces hôtes pour la faune, particulièrement les oiseaux. Mais ces derniers sont également le lieu d'une richesse floristique par la diversité des plantes horticoles. Il est intéressant de souligner que, dans la plupart des témoignages précédents, lorsque les enquêtés font référence aux milieux propices à la biodiversité, ils évoquent principalement la biodiversité animale. Il est très peu fait mention de la richesse floristique que pourrait abriter une haie ou une prairie par exemple. Lorsqu'elle est abordée, elle est plutôt liée à la diversité des plantes horticoles dans les espaces publics ou les jardins ; la référence à la flore endémique est rare. Les notions de trames vertes et de biodiversité, absentes du vocabulaire des habitants, mettent en lumière le décalage entre les registres de langues des politiques, des associations environnementalistes et des citoyens.

2. La perte de biodiversité, une préoccupation secondaire

- 33 À l'instar du développement durable, la notion de biodiversité a été introduite par les politiques, les aménageurs et les journalistes sous un discours alarmiste, associé au manque et à la perte écologique. Mais les habitants semblent peu concernés au niveau local malgré le discours des médias au niveau national et international.

2.1. Une difficulté à mesurer l'évolution des populations animales et végétales

- 34 Les habitants, dans leur majorité, ont des difficultés à estimer les évolutions des populations animales et végétales.

« J'ai pas vu d'évolution particulière, si un peu plus de pigeons. » Pers29, employé EDF retraité – Janvier 2010.

« Heu... Non, je n'ai pas l'impression qu'il y ait eu beaucoup de chamboulements. » Pers3, chargé mission BTP – Octobre 2009.

- 35 Cette difficulté à caractériser les évolutions de la faune et la flore est vraisemblablement liée à la méconnaissance que les habitants ont de ces dernières. De leur côté, les

agriculteurs et les chasseurs arrivent à estimer plus facilement de grandes tendances d'évolution des espèces.

« Une explosion du chevreuil, il faut des bracelets pour les tuer [...]. Les perdrix en diminution à cause des renards... surpopulation de renards et ragondins. » Pers2, exploitant agricole – Septembre 2009.

- 36 A la lecture de ces extraits d'entretiens, on perçoit une disparité de ces évolutions. En effet, elles ne s'effectuent pas dans le seul sens d'un recul ou d'une augmentation. Certains groupes d'espèces s'accroissent alors que d'autres régressent. Cela dit, nous pouvons remarquer que cette identification des évolutions concerne davantage les animaux que les végétaux. À la question « quelle évolution de la flore observez-vous ? » les habitants comme les agriculteurs évoquent assez spontanément les haies, leur disparition ou leur maintien et la plantation des peupliers pour les Cantenaisiens.

2.2. Une population locale qui ne se sent pas menacée

- 37 Pour de nombreux enquêtés la diminution de la biodiversité n'est pas d'actualité en région angevine. Cette dernière serait reconnue pour son fort « capital biodiversité ». « Il n'y a pas d'urgence pour la biodiversité. C'est agréable si on veut, il y a des fleurs, il y a de tout » Pers4, exploitant agricole retraité – Septembre 2009

- 38 Angers est régulièrement citée par les médias pour sa qualité et sa douceur de vivre, le végétal y participant grandement. La reconnaissance nationale d'Angers pour ses activités horticoles est présente dans les esprits, et Terrabotanica, le parc du végétal, en devient la consécration. De nombreux enquêtés, généralement non-originaires du Maine-et-Loire, font également la remarque de la qualité de l'entretien des jardins en région angevine. Ainsi ces facteurs influencent localement la construction d'une vision positive de la biodiversité, en termes de richesse :

« À Saint-Sylvain, c'est vrai que c'est assez respectueux (...) Parce que c'est vrai que je repense aux plantations de la commune, rien qu'au point de vue plantations, il y a énormément d'espèces qui sont plantées. » Pers27, Animateur formateur – Janvier 2010.

« En France ? Je ne suis pas inquiet. (...) Sur Angers ça se passe pas mal, ça se passe bien je pense. » Pers13, chercheur INRA retraité – Septembre 2009.

- 39 Ces différents extraits mettent en évidence la diversité de la flore et de la faune localement, que ce soit du fait de plantations réalisées grâce à la préservation des espaces semi-naturels, ou par la maîtrise de l'étalement urbain. Pour les habitants, une certaine forme de respect des plantes et animaux de la part des pouvoirs publics est fortement présente en région angevine. De par leurs actions, les agriculteurs ne sont pas inquiets non plus. Ils estiment leurs pratiques plus respectueuses de l'environnement qu'auparavant. En effet, sur les six agriculteurs interrogés, presque tous nous ont fait part des évolutions de leurs pratiques agricoles, témoignant ainsi d'une plus grande attention portée à l'environnement.

« J'ai bien plus de biodiversité sur l'exploitation maintenant que j'en avais en démarrant. On tond moins, donc on a plus d'auxiliaires dans les vergers, j'ai un peu plus d'animaux. (...) On a remis un petit peu de haies. (...) On fait un peu plus attention, avant on traitait un peu systématiquement. » Pers21, exploitant agricole – Octobre 2009.

- 40 Ainsi le premier extrait met en avant l'influence des changements de pratiques sur l'augmentation de la faune. Cet arboriculteur observe une augmentation d'auxiliaires – faune susceptible d'aider les productions agricoles – dans ses vergers suite à la diminution de l'utilisation de produits phytosanitaires, de la diminution des tontes entre les rangs de pommiers, de la plantation de haies, etc. Un autre témoignage fait référence aux effets incitatifs de la politique de Natura 2000. Ainsi, assez honnêtement, il reconnaît l'influence des « incitations financières » pour une prise en compte de pratiques agricoles plus respectueuses de la faune. Ayant souscrit à des mesures agri-environnementales sur certaines parcelles en zone inondable, à Cantenay-Epinard, il fait référence au décalage des dates de fauches des prairies, favorable à la nidification de certains oiseaux, notamment le rôle des genêts.
- 41 Au travers de ces enquêtes, nous avons rencontré un monde agricole conscient et soucieux d'apporter des réponses pour un plus grand respect de l'environnement dans leurs pratiques agricoles, mais aussi de voir leur métier revalorisé auprès du grand public. La menace qui accompagne la biodiversité est donc peu ressentie au niveau local. La population reste néanmoins sous influence du message alarmiste ambiant.

2.3. Une population influencée par le discours ambiant sur la perte de biodiversité

- 42 Quelques habitants soulignent effectivement une diminution de la biodiversité, mais lointaine. Elle est moins le reflet de leurs observations du territoire local que le témoignage des différents messages portés par les médias.

« C'est peut-être menacé, par tout ce que l'on entend.

L'enquêteur : Vous entendez beaucoup ce message-là ?

Oh oui quand même !

L'enquêteur : Par quelle voie ?

Les médias.

L'enquêteur : A quelle échelle ? Locale ?

Nationale, même internationale. » Pers16, secrétaire de mairie retraitée - Janvier 2010.

- 43 Les enquêtes ont en effet été réalisées au cours de l'année 2010, année de la biodiversité. La thématique fut relayée par de nombreux médias à travers des documentaires à grande audience tel « Home » de Yann Arthus Bertrand ; la télévision régionale, la presse locale en ont fait écho et la thématique a fait l'objet de manifestations à travers des expositions telle que « la biodiversité au Muséum, voyage dans les collections », au Muséum des Sciences Naturelles d'Angers.
- 44 À Saint Lambert-la-Potherie, un discours sur la diminution des abeilles a été porté à plusieurs reprises par les enquêtés, contrairement aux autres communes étudiées.
- « Il y a une évolution dramatique au niveau des abeilles. (...) C'est dramatique ! » Pers9, professeur de lycée en biotechnologie - Janvier 2010.
- 45 Ces discours sont très certainement influencés par la position de la municipalité. En effet, le maire, particulièrement sensibilisé à cette problématique, a communiqué, notamment à travers le bulletin municipal, auprès de ses administrés sur une diminution des populations d'abeilles.

- 46 Le discours des habitants sur la diminution des espèces est entendu, mais ne concerne pas réellement l'environnement du quotidien. S'il y a de réelles menaces sur la biodiversité, c'est la déforestation en Amazonie ou la baisse de la population d'ours polaires en Arctique : la menace de la « nature lointaine » (Luginbühl, 2001). Ces extraits d'entretiens confirment les résultats d'un sondage de 2004 sur la perception de la biodiversité par les Européens par rapport aux autres problématiques environnementales (Lévêque, 2008). La première des préoccupations pour les personnes interrogées est la « pollution de l'eau » (47 %), viennent ensuite « les catastrophes causées par l'homme » (46 %), « les changements climatiques » (45 %) et « la pollution de l'air » (45 %). « La perte de biodiversité » (23 %) n'arrive qu'en 9^{ème} position, après « l'épuisement des ressources naturelles » (26 %), « l'utilisation d'OGM dans l'agriculture » (24 %).
- 47 Pour autant, on ne peut qualifier d'indifférence les réponses montrant une méconnaissance de la biodiversité dans son contenu, ses lieux caractéristiques ou sa dynamique de disparition. C'est plus d'une autre connaissance qu'il s'agit, portée vers d'autres préoccupations :

« L'enquêteur : le boisement c'est plutôt pour le cadre de vie ?
Je pense oui. Dans un premier temps oui ! Maintenant ça peut favoriser aussi la biodiversité comme je vous disais (...). Moi je pense que le premier souci, c'est le cadre de vie, après les raisons techniques... » Pers5 – Septembre 2009

- 48 La citation ci-dessus fait la transition avec le point suivant. Sans faux semblant, elle exprime l'idée que les attentes premières concernent bien plus le cadre de vie des habitants que l'augmentation des populations animales ou végétales.

3. Habiter la campagne : une autre recherche de naturalité

- 49 Le périurbain est un cadre de vie recherché pour la quête d'un paysage idéal. Par l'oxymore « Campagnes urbaines », P. Donadieu (1998) montre combien, aux franges de la ville, les enjeux agricoles se frottent aux enjeux paysagers, et combien ces derniers sont pétris d'urbanité. Force est de constater que la richesse de la biodiversité n'apparaît pas comme l'élément fondamental qui alimente le désir ardent de ce cadre de vie « idéal », dont la qualité se mesure à l'aune de son degré de verdure. Il s'agit bien d'une quête de naturalité (Joliet et al., 2004) bucolique des habitants, qui, *de facto*, oriente leurs connaissances vers d'autres domaines. Cette quête revêt des caractéristiques communes : la symbolique du « vert » et du motif de l'arbre. Dans le corpus des entretiens, la plupart des enquêtés utilise le terme de « vert » ou diverses déclinaisons du terme comme « verdure », « verdoyant », etc., pour décrire le paysage de leur commune ou exprimer leur idée du paysage et de la nature en général.

« Oui, on est mieux, je préfère être dans des endroits verts, où on peut se promener, marcher » Pers22, instituteur retraité – Décembre 2009.
 « Tout ce que je qualifie de vert c'est tout ce qu'il y a en dehors de la commune en elle-même, du village si on peut dire » Pers14, technicien au CHU d'Angers – Septembre 2009.
 « La nature, ben dans notre région on a envie de qualifier ça de vert » Pers1, exploitant agricole – Août 2009.

« Tout ce qui est en vert c'est bien lié à Natura 2000 » Pers11, exploitant agricole – Septembre 2009.

- 50 Cette succession d'extraits nous renseigne bien sur la popularité du terme « vert » et sa diversité d'emploi par les habitants. Outre ce dénominateur commun, les témoignages des enquêtés montrent néanmoins des expressions différentes selon les sites d'étude. Nous allons voir maintenant ces points communs et dissemblances.

3.1. Un vert qui cache des réalités différentes

- 51 Des différences dans la notion de « vert » (Fell, 2009) existent par la nature même des éléments la composant, souvent lié au lieu d'habitation (et donc de fréquentation) des personnes enquêtées. Un premier élément que l'on peut mettre en avant est la place particulière de l'arbre dans le discours des enquêtés. Paul Arnould rapporte, au travers d'enquêtes d'opinions, que, dans les sociétés occidentales, l'arbre et la forêt symbolisent la nature pour 67 % des personnes interrogées (Arnould, 1994). Notre travail appuie ce résultat. Il est indéniable que l'arbre prend une part importante dans le discours des enquêtés. Le terme revient régulièrement au cours des enquêtes, se déclinant également en « forêt », « bois » ou « haie ». Il est mobilisé régulièrement comme synonyme de « paysage » et de « nature » :

« le mot "paysage", pour moi y a forcément des arbres », « un paysage c'est des arbres, des coins et des recoins verdoyants », « la nature c'est les arbres, c'est tout ce qui pousse dans la nature ».

- 52 À noter que la distinction entre paysage et nature apparaît assez floue pour les habitants. Les deux termes peuvent s'intervertir dans les définitions : « la nature c'est les arbres », « un paysage c'est des arbres ». Lors de l'évaluation des connaissances sur les végétaux, spontanément les habitants citent tout d'abord les essences arborées. D'ailleurs, si l'on s'intéresse à la fréquence de citations des espèces végétales, on constate que ce sont les arbres les plus souvent mentionnés (Tableau 2).

Tableau 2 : la fréquence du type d'espèces citées

	Arbres	Herbacées et arbustes	Productions agricoles	Champignons
Saint-Lambert-la-Potherie	27	21	12	6
Cantenay-Epinard	35	12	6	2
St Sylvain d'Anjou	37	34	5	-
Total	99	67	23	8

- 53 L'arbre, dans son sens générique, est mentionné autant pour décrire le paysage de la commune, ou son jardin, que pour exprimer l'importance qu'on lui accorde. Pourquoi est-il si important dans l'imaginaire populaire ? Il remplit différentes fonctions, mais la plus récurrente se rapporte au rôle esthétique qu'il joue dans le cadre de vie, comme en

témoigne l'extrait suivant : « *ce compartimentage des terrains avec des haies, ça donne quand même malgré tout un air de campagne sympathique* ». Pers8, maître-d'œuvre de Terrabotanica.

- 54 L'arbre, surtout à travers la haie et l'espace boisé, compartimente le paysage, lui donne du rythme. Il assume la seule alternative au terrain « dénudé » ou au mur de béton. Il remplit la fonction « naturelle » de la nature. D'ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment, c'est l'espace boisé qui semble être l'unique refuge de la faune sur le territoire, aux yeux des enquêtés. Presque personne ne fait référence à la fonction économique de l'arbre ou de la forêt, ce qui corrobore les propos d'autres études telle « gestion durable des forêts : la France à l'heure des choix » (Brédif et Ollagnon, 1997).
- 55 Un autre constat mérite d'être souligné : l'effet du lieu d'habitation dans le rapport à la nature des habitants. Au cours de l'analyse du corpus des enquêtes, nous nous sommes rendu compte, outre l'opposition agriculteurs/non-agriculteurs dans les réponses apportées, d'écarts entre les trois communes, particulièrement pour tout ce que recouvre la notion de vert.
- 56 Nous rapprochons les discours suscités par trois questions : « pouvez-vous me décrire le paysage de votre commune ? », « qu'est-ce qui est « vert » dans votre commune ? » et « quels sont les lieux végétalisés que vous fréquentez le plus ? ». Ainsi nous avons séparé les fragments de réponses qui ont tendance à se rapporter à un contexte de ville (comprenant les parcs et jardins), de ceux qui s'intéressent plus à un contexte de campagne. Nous pouvons alors identifier assez rapidement les écarts importants dans le discours des habitants des trois communes (Tableau 3).

Tableau 3 : relevé de la fréquence des citations se rapportant aux contextes ville ou campagne en fonction des trois questions identifiées

	Discours se référant à l'urbain	Discours se référant au rural
Saint-Sylvain d'Anjou	75 %	25 %
Saint-Lambert-la-Potherie	50 %	50 %
Cantenay-Epinard	20 %	80 %

- 57 Ainsi, les habitants de Saint-Sylvain d'Anjou mettent l'accent principalement sur les espaces verts communaux, à l'image des citations suivantes, pour décrire leur commune.

« St-Sylvain s'est déclaré, (...) "St-Sylvain village parc", la 1^{re} grande manifestation paysagère, ça a été la création du parc André Delibes. » Pers22, instituteur retraité – Décembre 2009.

- 58 Paradoxalement, ce sont ces espaces verts qui construisent l'identité rurale de la commune et non les espaces agricoles présents autour du centre bourg. En effet, le « vert » de cette commune est caractérisé principalement par ses espaces publics : les différents parcs, la création d'un verger d'espèces anciennes de pommiers, le fleurissement des bords de rues. La représentation que les habitants se font de leur environnement est à l'image de l'intérêt qu'ils portent à leurs espaces publics, puisque la grande majorité fréquente essentiellement le parc André Delibes. A l'opposé, les habitants

de Cantenay-Epinard semblent plus sensibles aux espaces de campagne sur leur commune. Ainsi, pour décrire le paysage de leur commune, ils mettent en avant les prairies inondables des Basses Vallées Angevines, le bocage et le caractère dense du centre bourg.

« La rivière, les prairies et l'aspect village conservé de la commune. Les prairies inondables, c'est ce qui est le plus caractéristique, les Basses Vallées Angevines, incontestablement » Pers22, instituteur retraité – Octobre 2009.

- 59 Ici, le « vert » est essentiellement caractérisé par les grandes prairies inondables (sans jamais citer le « bleu », pourtant omniprésent !). Ce sont des espaces qu'ils fréquentent régulièrement grâce à divers chemins de randonnée, la marche, la course, le vélo ou même le kayak lors de la période d'inondations des Basses Vallées Angevines. Toutefois, même si les habitants appréhendent et plébiscitent effectivement ces prairies, ce n'est pas pour autant qu'ils en connaissent la flore (comme nous l'avons vu ci-dessus).
- 60 Quant aux habitants de Saint-Lambert-la-Potherie, le rapport au contexte urbain ou rural est plus partagé.

« Ça reste une commune assez rurale, (...) ça reste une commune assez champêtre. Il y a ces côtés bois ; il y a des champs à proximité du village. » Pers7, employée des impôts – Janvier 2010.

« Ce qui m'a frappée au début, quand je suis arrivée, c'est le manque d'arbres en centre-ville. Pour une commune rurale, j'étais un petit peu surprise par cet aspect un peu désertique. » Pers6, acheteur public – Janvier 2010.

- 61 Les espaces végétalisés les plus fréquentés ont tendance à être tout de même les espaces publics qui sont à faible distance des lieux d'habitation : les deux étangs aménagés, le bois proche du stade, les lotissements. En définitive, la notion de « vert » pour les habitants recouvre des réalités différentes selon l'environnement des communes, selon le contexte paysager et l'offre en espaces verts où elles s'inscrivent⁸. Alors que les sites sont espacés d'une dizaine de kilomètres maximum, nous pouvons observer de réelles disparités périurbaines. Cela peut paraître une évidence, mais ces résultats permettent de réaffirmer une sensibilité au paysage local et vécu des habitants dépendante du contexte immédiat. Toujours dans l'idée de pousser dans ses retranchements la question de la biodiversité *via* les trames vertes, nous avons cherché à envisager les formes de ce « vert » cadre de vie, afin de voir s'il pouvait recouper ou non le critère de continuité inhérent aux préoccupations écologiques (sous-tendues par l'effet positif des trames vertes sur la biodiversité).

3.2. Une continuité végétale au service de l'homme

- 62 Dans la construction des trames vertes, la notion de continuité, définie par le terme de corridors par les scientifiques de l'écologie du paysage, prend une place particulière (Burel et Baudry, 1999 ; Clergeau, 2007). En effet, ces continuités végétales favoriseraient le déplacement des espèces entre des réservoirs de biodiversité, permettant ainsi d'enrayer la perte de biodiversité. Nous avons ainsi souhaité apprécier l'importance de la continuité physique végétale pour les enquêtés. Toute la question est de comprendre quel rôle doit endosser cette continuité végétale. Excepté deux personnes qui font un lien entre continuité végétale et processus écologique, le message est assez clair et positionne ainsi cette connexion végétale au cœur d'attentes tournées vers une esthétique du cadre

de vie. D'un côté, le discours des habitants développe une esthétique de la continuité végétale qui répare les stigmates de l'urbanité :

« Maintenant dans la région, c'est vrai qu'à chaque fois qu'on fait un aménagement routier, il y a les plantations qui suivent en parallèle... enfin très vite !

L'enquêteur : Cela vous paraît important ?

Oh oui, d'un point de vue esthétique, oui. » Pers9, professeur de lycée biotechnologie – Janvier 2010.

- 63 La notion de continuité végétale est plus intuitivement associée à la plantation d'arbres au bord des routes qu'au bocage. Et d'un autre côté, c'est cette plantation d'arbres qui permet de maintenir ou de donner une « *image de campagne* ». La route ou le lotissement devient un symbole de l'urbanité qu'il faut contrebalancer avec la plantation d'une continuité végétale pour maintenir « *l'identité* » rurale de la commune.

« [La continuité végétale] c'est le cadre de vie, c'est de pas avoir que du béton, que des parpaings. Il y a le cadre de vie, il y a la verdure. » Pers3, chargé mission BTP – Octobre 2009.

- 64 La continuité végétale est effectivement avancée comme alternative au « *béton* » et à la continuité rampante de l'urbain. Le rôle esthétique du végétal devient important, introduisant de la couleur, de la texture « vivante » par rapport au gris du béton, mais pas seulement. S'il y a une continuité de « *verdure* », il y a alors la possibilité de se promener, de s'aérer : « *ça permet de se promener, de passer d'un endroit à un autre sans prendre la route* », d'être dans un environnement sécurisé en étant plus isolé des nuisances urbaines, tel le bruit par exemple.

« Dans mon esprit, le végétal apaise les humeurs agressives. » Pers23, agronome – Décembre 2009.

« Je pense vraiment que [c'est important] pour l'équilibre de l'homme, je pense que pour son équilibre la continuité végétale est... l'équilibre dans le sens psychologique, interne, intérieur de l'homme. C'est-à-dire que je pense que les gens d'ici sont moins stressés. » Pers20, sans travail – Janvier 2010.

- 65 Dans ce type de discours, la société, installée dans une forte culture urbaine, est considérée comme souffrante. Ainsi, le végétal, et particulièrement la continuité d'un tissu végétal, permet « *d'apaiser les humeurs agressives* » (qui seraient provoquées par la concentration urbaine), et participe au meilleur « *équilibre* » de la société. Un paradoxe peut être souligné. Le végétal devient alors un salvateur pour l'homme, en apportant un équilibre dans la société, pour assainir ce qui a été construit par ce dernier résumé par le terme de « *béton* ». Enfin, nous pouvons remarquer que plus qu'une continuité au sens écologique du terme, c'est l'abondance du vert de proximité qui est mise en évidence, sa présence au quotidien. On voit donc bien la distorsion qui sépare les visions sur les trames vertes, la biodiversité : d'un côté une conception aménagiste écologique, planifiée et normalisée, et de l'autre une conception habitante paysagère, vécue et originale selon le site.

Conclusion

- 66 Telle que la notion de trame verte est déclinée aujourd'hui par les aménageurs, elle présente indéniablement un objectif central, celui de préserver la biodiversité. Ces deux concepts ont plus ou moins d'écho auprès des acteurs du territoire. Ainsi, par exemple, les élus communaux montrent-ils peu d'enthousiasme à l'égard de la préservation de la biodiversité (Cormier, 2011). Et nous posons l'hypothèse que les raisons de cette frilosité des élus sont à chercher dans la perception de la biodiversité par les habitants.
- 67 Premier constat de ce travail, le terme biodiversité, relativement jeune dans la langue française, fait difficilement sens pour les habitants. La caractérisation des espèces végétales et animales composant la biodiversité de leur espace de vie est tout autant complexe. L'espace boisé, sacralisé par l'arbre, apparaît, en région angevine, comme l'espace de nature par excellence. Deuxième constat, la biodiversité est une préoccupation secondaire pour les habitants, face à des enjeux environnementaux plus globaux. Peu d'évolutions dans les populations animales et végétales sont remarquées par les habitants localement, comme si la biodiversité « se portait bien ». La seule menace sur la biodiversité qu'ils identifient concerne les espaces de nature « sauvage », une position influencée par les médias. Troisième constat, l'analyse de discours révèle de véritables attentes de nature qui se traduisent par la volonté d'une proximité du vert avec l'habitation. Ses attentes peuvent se concrétiser à travers la proximité de la campagne, de l'espace vert ou du jardin. Ce dernier est alors révélateur de toute l'ambiguïté de la pensée de l'urbanisme aujourd'hui, entre avènement de l'habitat individuel et volonté de limiter l'étalement urbain. L'aménagement des trames vertes s'inscrit dans ce même paradoxe. L'État souhaite leur déclinaison sur les territoires, afin d'accroître la biodiversité en limitant la fragmentation des espaces par l'urbanisation. Par contre, à l'échelle communale, les élus soucieux de favoriser la croissance économique de leur commune et de répondre aux attentes de leurs administrés sont peu préoccupés par ces questions écologiques *stricto sensu*. La difficulté réside alors dans la possibilité de dépasser cette dualité afin que les territoires soient le support de concrétisations locales de trames vertes. Les résultats de ce travail nous amènent à proposer des clés d'entrée plus pertinentes pour l'habitant. Elles lient, par exemple, la préservation de la nature en ville à la végétalisation de son espace de vie. De nouveaux modes de gouvernance sont alors à inventer pour une meilleure appropriation des problématiques à caractère écologique par les habitants et les élus communaux. Nous pourrions envisager la multiplication d'initiatives individuelles en faveur d'une meilleure prise en compte de la nature, intégrée dans une stratégie plus globale initiée par l'intercommunalité. Ces actions se doivent de s'intégrer dans une multifonctionnalité – enjeux sociaux, écologiques et économiques – pour permettre un réel ancrage des trames vertes dans le monde des habitants et une plus grande robustesse de leurs matérialités.

NOTES

1. Les habitants et agriculteurs interrogés ont été sélectionnés en fonction de leur lieu de résidence. Ce fut le principal critère discriminant mais nous avons aussi cherché à respecter les variables descriptives classiques : l'âge, le genre, la catégorie socioprofessionnelle, l'ancienneté dans la commune... Ces échantillons de population se sont voulus les plus représentatifs de la population des communes analysées, même s'ils ne sont pas statistiquement proportionnels aux groupes sociaux des communes. La localisation de l'habitation nous a paru importante pour avoir une représentativité de leurs visions du paysage. Nous avons veillé ainsi à interroger des personnes habitant tant dans le centre-bourg des communes étudiées, que dans des lotissements ou des maisons isolées.
 2. 10 entretiens par site.
 3. Comm. perso., le 21 mai 2009, Paris.
 4. Ces enquêtes produisent des entretiens, en général, de 1h30. Les enregistrements ont été entièrement retranscrits (700 pages au total).
 5. Arrêté du 30 septembre 1988 fixant la liste des animaux susceptibles d'être classés nuisibles, modifié par arrêté du 18 mars 2009 - art. 1.
 6. En portant attention, toutefois, au fait qu'il n'y a que sept agriculteurs interrogés, contre 23 non-agriculteurs.
 7. Toutefois nous verrons par la suite qu'il y a également un effet de site.
 8. Sur ce point, une analyse des réponses en fonction des catégories socioprofessionnelles n'a révélé aucun résultat probant.
-

RÉSUMÉS

La notion de trames vertes connaît aujourd'hui une résonance forte dans le monde de l'aménagement du territoire en France. Elle vise à agir sur la matérialité du paysage par l'installation de structures paysagères à des fins écologiques, ou par la construction d'infrastructures à des fins récréatives. Ces transformations ont une conséquence directe sur le paysage du quotidien qui, en tout premier lieu, est vécu par les habitants. Mais comment cette notion de trames vertes est-elle perçue par ces derniers ? Trente entretiens auprès d'habitants du SCoT Angers Loire Métropole angevine ont été réalisés. L'interprétation des résultats conduit à se pencher sur l'appropriation du terme « trames vertes » et de la notion de biodiversité par les habitants et, plus globalement, sur leurs attentes de « nature ».

“Trame verte” has become trendy in the French planners' vocabulary. It is to act on the materiality of the landscape, for example, by installing landscape structures for environmental purposes, or construction of infrastructure for recreation. These changes have a direct impact on ordinary landscape that, first of all, is living by inhabitant. But how this notion of “trame verte” is perceived by them? Thirty interviews with inhabitants of Angers' agglomeration have been

made. Interpretation of the results led to consider the appropriation of the term “trame verte” and the concept of biodiversity by residents and, more generally, expectations of “nature”.

INDEX

Mots-clés : trame verte, biodiversité, nature, représentations, habitants

Keywords : greenway, biodiversity, nature, representation, inhabitants

AUTEURS

LAURE CORMIER

Laure Cormier est géographe. Post-doctorante au Ladyss (UMR 7533), ses champs de recherche s'intéressent aux politiques publiques, leurs concrétisations dans le paysage et les représentations qu'elles génèrent.

FABIENNE JOLIET

Fabienne Joliet est géographe. Maître de conférences à l'UP paysage (AGROCAMPUS OUEST centre Angers), ses champs de recherche s'intéressent aux représentations du paysage, aux naturalités et aux analyses visuelles.

NATHALIE CARCAUD

Nathalie Carcaud est géomorphologue. Professeur à l'UP paysage (AGROCAMPUS OUEST centre Angers), elle étudie la dynamique des paysages sur la longue durée.